

Vers plus de cohérence?

LES STOCKS D'ARMES À FEU À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE



Armes "en libre circulation": en novembre 2003, un soldat de l'armée américaine étudie une arme découverte lors d'un raid sur Bagdad.

© Joe Raedle/Getty Images

unique (une situation très similaire s'est présentée en Albanie en 1997). Elle se démarque uniquement par l'ampleur et la soudaineté exceptionnelle du passage de ces armes dans d'autres mains. En Irak, la demande en armes à feu a rapidement augmenté jusqu'à égaler puis à dépasser l'offre, provoquant l'importation massive d'armes légères dans le pays.

Avec une population totale de 464 millions d'habitants, les 11 pays d'Amérique Latine étudiés dans ce chapitre détiennent sur leur sol approximativement 45 à 80 millions d'armes à feu. Le fait le plus marquant en matière d'armes à feu en Amérique Latine et dans les Caraïbes n'est pas leur nombre absolu mais leur létalité exceptionnelle. Dans cette région, la probabilité qu'une arme ordinaire soit utilisée pour tuer est parmi la plus élevée du monde. Néanmoins, cette létalité varie considérablement d'un pays à l'autre. En Equateur, par exemple, on relève annuellement un homicide pour 150 à 380 armes. La situation est bien différente au Chili, où l'on ne compte annuellement qu'un meurtre pour 17 000 à 24 000 armes détenues par des civils.

Suite à la chute de Saddam Hussein, la population iraquienne s'est retrouvée en possession d'au moins 7 à 8 millions d'armes légères

Tableau 2.4 Utilisation des armes pour tuer: létalité du stock d'armes dans neuf pays d'Amérique Latine
(comparé à des exemples choisis dans d'autres régions et classé par niveau de létalité)

Pays	Nombre total d'armes civiles (millions)	Nombre annuel de meurtres par arme à feu	Nombres de meurtres par arme à feu pour 100 000 habitants	Nombre d'armes par meurtre par arme à feu	Nombres de meurtres par arme à feu pour 100 000 armes
Equateur	0,2-0,5	1,321	10,16	150-380	260-660
Colombie	4,2-10,2	21,898	49,54	190-470	220-520
Venezuela	1,2-6,0	5,408	21,04	220-1,100	90-450
Brésil	20,0-30,0	25,603	14,35	780-1,170	85-128
Mexique	3,5-16,5	5,452	5,27	640-3,000	33-156
Argentine	4,1-5,6	942	2,45	4,350-5,940	17-23
Pérou	0,5-1,0	161	0,59	3100-6,200	16-32
Uruguay	0,9-1,6	104	3,05	8,650-11,400	7-12
Chili	1,4-2,0	82	0,52	17,000-24,400	4,1-5,9
Jamaïque	0,08-0,2	450	16,97	180-440	230-560
Afrique du Sud	4,5	13,572	30,17	330	302,0
États-Unis	243,0-281,0	10,310	3,45	24,000-28,000	3,76-4,2
Canada	7,9	170	0,54	48,000	2,2
Allemagne	20,0-30,0	155	0,19	129,000-194,000	0,5-0,8

Note: Les données de ce tableau se rapportent à plusieurs années de référence. Si les statistiques sur les armes à feu valent pour 2002-3, les informations sur les meurtres par arme à feu remontent à la période 1998-2001, soit les plus récentes disponibles, sauf pour la Jamaïque où elles datent de 1995. La Bolivie et le Paraguay ont été exclus du fait de l'absence de données spécifiques sur les meurtres par arme à feu. Les chiffres relatifs au nombre d'armes pour chaque meurtre par arme à feu et au nombre de meurtres par arme à feu pour 100 000 armes ont été arrondis pour éviter toute fausse précision.

Sources: élaboré à partir des Tableaux 2.1 et 2.2 de ce chapitre. Données sur les homicides par arme à feu issues de Chetty (2000), CRIME, UN (1998), UNOCD (2003). Données sur les stocks d'armes civiles pour les autres pays issues de Cross *et al.* (2003), GPC (2002) et de la Small Arms Survey (2002).

La sécurité des stocks devrait être une préoccupation majeure pour tous les détenteurs d'armes. Les plus grands arsenaux étant sous l'autorité des états, ce sont eux qui rencontrent les problèmes les plus sérieux en matière de contrôle des stocks. La perte d'armes légères au profit de criminels ou de rebelles est une rupture du contrat social qui fonde l'autorité de l'Etat. De mauvaises pratiques de stockage et l'absence de responsabilité personnelle favorisent le chapardage et les pertes inexplicables. Les armes de police atterrissent souvent dans des mains criminelles suite à la reprise d'anciennes armes de police revendues d'occasion par les fabricants. Pour les armes superflues ou obsolètes, la meilleure solution est presque toujours de les détruire. Plus de huit millions d'armes légères "institutionnelles" ont été détruites au cours de la dernière décennie.

Chaque année, au moins un million d'armes civiles sont volées ou perdues à l'échelle mondiale. Les vols et les pertes posent de graves problèmes dans quasiment tous les pays, bien que certains s'avèrent plus à même que d'autres de les combattre (voir Figure 2.1). Il est largement admis que les armes à feu volées seront plus que probablement utilisées dans les crimes avec violence. En luttant exclusivement contre les vols perpétrés par les délinquants, de nombreux pays n'ont aucune approche pour combattre d'autres aspects tout aussi importants impliquant la vulnérabilité des stocks. La plupart des pays ne pénalisent pas les propriétaires d'armes en cas de perte. D'un point de vue culturel, l'aspect du contrôle reste relativement laxiste dans la majeure partie du monde. Il est nécessaire de prendre des mesures pour décourager non seulement les vols d'armes légères, mais aussi leur perte. Valoriser une culture de la responsabilité devrait être l'un des principaux objectifs de la politique de contrôle des armes.

Chaque année,
au moins un million
d'armes civiles sont
volées ou perdues
dans le monde.

La prise de conscience croissante de ces problèmes a notamment pour conséquence de susciter un intérêt grandissant pour un renforcement des lois sur les armes à feu. Cette tendance se manifeste de deux manières: par l'amendement de lois existantes afin de mieux répondre à l'évolution des priorités publiques ou par l'instauration de *nouveaux systèmes juridiques* réglementant la détention individuelle d'armes à feu. Aux Etats-Unis, par exemple, les débats se sont concentrés exclusivement sur une approche réformatrice. D'autres pays envisagent ou mettent en œuvre de nouveaux systèmes juridiques.

L'enregistrement des armes légères, l'une des mesures les plus audacieuses

pour de nombreux pays, peut être *active-universelle*, en requerrant la participation de tous les propriétaires d'armes, ou *passive* et *partielle* si elle ne comprend que l'enregistrement des armes nouvellement achetées. Un exemple frappant de la première approche est donné par le Canada, où l'opération d'enregistrement la plus ambitieuse de ces dernières années a permis de répertorier au total 6,5 millions d'armes jusqu'en juillet 2003. Toujours controversé, le système canadien pourrait néanmoins contribuer à redessiner le climat international en matière d'enregistrement des armes individuelles plus que toute autre mesure comparable auparavant. En décembre 2003, le Brésil a instauré un important nouveau système de contrôle afin de lutter contre la prolifération des armes à feu et de modifier radicalement la valorisation culturelle des armes. L'aspect le plus révolutionnaire de ce programme repose sur la prévision d'un plébiscite visant à interdire toute vente d'armes. Ceci pourrait permettre d'initier un système d'enregistrement actif et universel. La Thaïlande pourrait suivre cet exemple.

Il n'est guère surprenant que l'énorme quantité d'armes légères volées ou échappant à un contrôle officiel suscite un intérêt grandissant pour une meilleure gestion des stocks dans la plupart des régions du monde. Le problème des armes légères en Irak donne un exemple extrême des problèmes de gestion à la source du flux constant d'armes passant de mains publiques à des mains criminelles à l'échelle mondiale. La sécurité des stocks d'armes légères institutionnels et civils peut être améliorée partout dans le monde.

Figure 2.1 Les armes déclarées volées ou perdues au Canada, 1994-2001

